

LE BIMBI

la
cgt
93

N° 924 • Septembre 2024 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

Salaires, retraites, services publics, industrie :

le 1^{er} octobre, on se mobilise pour gagner des avancées



Education :

*Les syndicats relancent
la lutte pour un plan
d'urgence en
Seine-Saint-Denis*

Dossier JOP 2024 :

*- Charte sociale, numéro vert,
permanences, quel bilan tirer de la
surveillance syndicale de la CGT ?
- Le forfait jour au centre des
nouvelles stratégies d'exploitation*

USR CGT 93 :

*Appel à mobilisation des
usagers et retraité.es de
Seine-Saint-Denis*

IHS CGT 93 :

*1974 / 1979, les luttes
tenaces des femmes
dans l'électronique en
Seine-Saint-Denis*



Élections délégués 2024

“Votez pour un modèle mutualiste.”

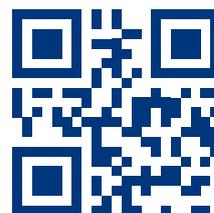
Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,
du 4 novembre au 1^{er} décembre 2024,
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle
sur jevote.macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Flashez ce code
pour retrouver
toutes les
informations
sur les élections



APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501. Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.



édito

Kamel BRAHMI

Secrétaire général de l'UD CGT 93

Macron engage un coup de force démocratique, répondons-lui par du rapport de force social !

Avec la nomination de Michel Barnier au poste de 1er Ministre, Emmanuel Macron continue sa dérive « libérale ». L'esprit de notre Etat de droit est de nouveau bafoué pour sauvegarder son pouvoir personnel et les intérêts des grosses fortunes du pays. En juin, une alliance inédite des partis de gauche, portée par un élan populaire aussi inédit, avait empêché in extremis l'extrême droite de prendre le pouvoir, alors même que Macron s'apprêtait à donner les clefs de Matignon à Jordan Bardella. Par un tour de passe-passe dont seul lui a le secret, le Président de la République a douché les espoirs de millions de jeunes et de travailleurs en propulsant M. Barnier à la tête d'un gouvernement qui, à l'heure où nous écrivons ces lignes, n'est toujours pas formé.

Un ex commissaire européen devenu Premier Ministre, issu d'une droite illégitime ayant perdu lourdement ses dernières élections (10% aux européennes, 10% aux législatives), nommé avec l'assentiment des macronistes, de la droite et du RN, rien de mieux pour alimenter la crise d'un régime, celui de la Ve République, de plus en plus à bout de souffle. Avec

cette alliance réactionnaire et libérale, la bourgeoisie dévoile un visage autoritaire et revanchard, dont les intérêts démocratiques s'arrêtent là où commencent leurs intérêts financiers.

C'est dans ce contexte, marqué également par d'importantes affaires de corruption (A. Bergé et les crèches privées, E. Macron et le cabinet McKinsey) que nous effectuons notre rentrée sociale. Le 10 septembre dernier, les personnels enseignants du 93 ont rassemblé plus de 1000 personnes à Paris pour relancer la mobilisation pour un plan d'urgence 93. Le 1er octobre, c'est au niveau national que le monde du travail sera mobilisé, pour une journée de grèves et de manifestations afin d'obtenir des augmentations de salaires. Plus que jamais, les forces syndicales doivent être aux côtés du peuple et des progressistes. Plus que jamais la CGT doit porter des revendications qui vont à rebours de la purge austéritaire qui se prépare.

Plus que jamais la CGT doit dans les entreprises, les services et la rue porter une perspective de progrès. Nous avons fait énormément pour contrer l'extrême droite, reste à gagner l'essentiel, l'alternative !



Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Education : Les syndicats relancent la lutte pour un plan d'urgence en Seine-Saint-Denis
- 05 MA France, plus de 160 jours d'occupation de l'usine !
- 06 Dossier :
 - JOP 2024 : Charte sociale, numéro vert, permanences, quel bilan tirer de la surveillance syndicale de la CGT ?
 - JOP : Le forfait jour au centre des nouvelles stratégies d'exploitation
- 09 La revue de presse
- 10 IHS-CGT 93 :
- 12 USR CGT 93 :
- 15 La formation syndicale.

Education : Les syndicats relancent la lutte pour un plan d'urgence en Seine-Saint-Denis

Le 10 septembre dernier, plus de 1000 personnes défilaient à Paris pour un plan d'urgence de l'éducation en Seine-Saint-Denis. En juin, la dissolution de l'Assemblée nationale avait brutalement interrompu les négociations arrachées de haute lutte par les personnels enseignants du département.

C'est dans un contexte un peu spécial que plus de 1000 personnes, personnels enseignants et parents d'élèves du 93 ont fait leur rentrée dans la rue, le 10 septembre dernier, afin de relancer la mobilisation pour un plan d'urgence de l'éducation en Seine-Saint-Denis. Une mobilisation qui a marqué des points tout au long de l'année dernière, obligeant le ministère de l'Éducation nationale à ouvrir des négociations avec l'intersyndicale départementale composée de la CGT, la FSU, Sud éducatif et la CNT.

Des négociations qui seront interrompues par la dissolution du parlement, ordonnée par E. Macron en juin dernier. " Après la dissolution, on a appris que l'audience avec la ministre de l'Éducation nationale, Nicole Belloubet, où des avancées étaient censées nous être présentées, était annulée. Nous avons fait la rentrée sans ministre et sans directeur académique pour ce qui est de la Seine-Saint-Denis " confiait Louise Paternoster, co-secrétaire de la CGT éducatif 93 au Bondy Blog.

Une nouvelle enquête toujours aussi accablante

Dans un communiqué faisant suite à la manifestation du 10 septembre, l'intersyndicale rappelle les différents scandales qui ont émaillé l'année précédente, notamment autour des rallonges budgétaires (1,2 milliards d'euros depuis 2016) accordées par certaines collectivités aux écoles privées de la région, et dénonce " une situation d'autant plus scandaleuse, que l'école en Seine-Saint-Denis est sous-financée " avec un investissement moyen par élève de 6200 euros / an dans le 93 contre 8800 euros / an dans la moyenne nationale.

Grâce à une nouvelle enquête à laquelle XX% des établissements

ont répondu, l'intersyndicale a ainsi dressé un état des lieux accablant dans le département : 1050 postes non pourvus sur 2290 ouverts cette année, plus de 1000 contractuels embauchés (le 93 compte près de 12% des contractuels embauchés dans toute la France), 60% des écoles manquent d'un-e infirmier-e, 65% des collèges et 71% des lycées manquent de professeure-es, la liste vertigineuse des manquements de l'Etat dans l'éducation en Seine-Saint-Denis n'est pas exhaustive.

Une mobilisation utile, qui en appelle d'autres

Si les syndicats n'avaient pas réussi à obtenir le plan d'urgence escompté lors de leur mobilisation de l'année dernière, cette dernière a tout de même permis d'empêcher l'application du "choc des savoirs" voulu par G. Attal, alors Ministre de l'Éducation nationale. Un "choc" décrit par la quasi-totalité du monde éducatif comme une mesure de tri social avec des groupes de niveaux risquant d'approfondir des inégalités déjà présentes dans l'éducation nationale. Ainsi seuls 8% des collèges de Seine-Saint-Denis ont appliqué cette réforme. Une première victoire qui peut en appeler d'autres, si la mobilisation se poursuit.



Rentrée 2024

Réparons
notre école

93
PLAN
D'URGENCE

MA France : plus de 160 jours d'occupation de l'usine !

Le site d'Aulnay, dernière usine de la filière automobile de la Seine-Saint-Denis, est toujours âprement défendu par les salariés en lutte.

Stellantis (ex PSA) le donneur d'ordre, souhaite récupérer les machines-outils, et a tenté une première fois, au cœur de l'été le 14 août, de réaliser le déménagement. La détermination des salariés à faire respecter leur droit a mis en échec la multinationale. Cependant il est certain que le PDG de Stellantis va de nouveau engager une opération de reprise de l'outil industriel, le personnage n'a pas la réputation de faire des cadeaux aux ouvriers. La lutte des MA France est symptomatique d'une situation très inquiétante dans le secteur automobile, ou plutôt pour les salariés de la filière. Une nouvelle casse sociale se profile avec l'annonce du groupe Valéo, lui aussi équipementier, de fermeture de 3 sites en France. Ce sont plus de mille salariés qui risquent ainsi de perdre leur travail.

Entre 2006 et 2021, l'emploi dans l'industrie automobile est passé de 289 000 à 175 000 salariés, soit une perte de 114 000 emplois (-40 %). Or, les grands groupes n'ont cessé de recevoir généreusement et sans conditions de l'argent public : rien que sur la période de 2020 à 2022, c'est 5,8 milliards d'euros qui ont été injectés par les pouvoirs publics pour soutenir la filière automobile. Et comme si cela ne suffisait pas Emmanuel Macron a annoncé vouloir injecter 5 milliards d'euros supplémentaires d'ici à 2030 !

La CGT va bien évidemment continuer à soutenir et accompagner les salariés qui défendent leur emploi car rien n'est joué. L'ambition de la centrale syndicale est aussi d'engager un débat de fond sur l'avenir de l'industrie automobile en France. En effet, la voiture est toujours un élément essentiel de nos logiques de



Les salariés en lutte de MA France sur la grande scène de la Fête de l'Humanité le 14 septembre 2024

mobilité. Par ailleurs la CGT souhaite plus que jamais poser la question de la protection des salariés qui ne doivent pas subir les ruptures industrielles. Le projet de loi des GM&S répond pour partie à cette exigence de sécurisation : il s'agit de transformer le lien entre sous-traitant et donneur d'ordre dans l'intérêt des travailleurs et des travailleuses, en mettant en avant la responsabilité des donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants, des emplois et des territoires.

La CGT demande donc à ce qu'un plan d'urgence de l'automobile et des assises de l'automobile soient organisés.

D'ores et déjà un rendez-vous est fixé le 17 octobre au salon de l'automobile pour un rassemblement contre la casse de la filière auto, avec les MA France !

JOP 2024 : Charte sociale, numéro vert, permanences, quel bilan tirer de la surveillance syndicale de la CGT ?

Pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la CGT a maintenu une surveillance syndicale qui a permis de soutenir les salarié-es employé-es sur les sites olympiques. De nouvelles méthodes, répondant à de nouvelles stratégies patronales, qui ont débouché sur des résultats concrets mais aussi des échecs.

La parenthèse olympique française s'est fermée le 8 septembre dernier, lors de la cérémonie de clôture sa session paralympique, enregistrant des chiffres hallucinants : 12 132 647 billets vendus depuis le lancement des Jeux de Paris, 7 500 000 visiteurs sur les sites dédiés, et près de 60 000 000 de téléspectateurs en France (la quasi-totalité des français-es a regardé au moins une épreuve à la télévision).

Derrière les exploits sportifs, la fête, les succès d'estime et les objectifs commerciaux atteints, les JOP ont aussi été une immense ruche au sein de laquelle ont travaillé des dizaines de milliers de salarié-es et de bénévoles. Selon Tony Estanguet, le Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), les Jeux devaient mobiliser près de 181 000 salarié-es tous secteurs confondus. Les données économiques précises seront dévoilées plus tard par le COJOP au cours du mois d'octobre.

Pour la première fois de son histoire, la CGT a participé au processus de préparation de ces Jeux, afin d'y maintenir une surveillance syndicale. Une expérience parfois critiquée, mais qui a donné malgré tout des résultats.

Une surveillance syndicale débutée en amont

Le processus de surveillance syndicale a démarré il y a plusieurs années, avec la charte sociale des JOP 2024, cosignée par plusieurs centrales syndicales, patronales et le COJOP. Cette charte, censée garantir les droits des salarié-es œuvrant à l'organisation des JOP, était une première, qui doit notamment sa création à la présence de Bernard Thibault, ancien secrétaire général de la

CGT, qui représentait l'Organisation Internationale du Travail au sein du comité d'organisation.

Après les scandales de la Coupe du monde au Qatar de 2022, qui ont mis en lumière la maltraitance des ouvriers du BTP sur les chantiers des infrastructures, cette charte a permis de renforcer les contrôles de l'inspection du travail sur des chantiers d'envergure importante. Ainsi, sur ces sites qui ont employé durant 6 ans près de 30 000 ouvriers du BTP, 181 accidents du travail ont été recensés, dont une trentaine d'accidents graves. 1 ouvrier est mort sur un chantier près de la gare d'Austerlitz, qui concernait à la fois les JOP et les aménagements du Grand Paris.

Pour Bernard Thibaud, cette surveillance en amont a permis de faire baisser drastiquement le nombre d'accidents sur les chantiers : *" si on prend le nombre d'heures travaillées rapporté à la moyenne nationale, on a eu quatre fois moins d'accidents du travail sur les chantiers JO avec les dispositions que nous avons prises. "* En comparaison, les chantiers du Grand Paris lancés en 2020 comptent déjà au moins cinq accidents mortels depuis 2020.

Des problématiques qui persistent malgré la charte

Si la charte sociale des JOP a permis de réduire le caractère accidentogène des grands chantiers, elle n'a pas pu pour autant empêcher la mise en place d'un système d'exploitation insidieux qui a prospéré dans les interstices de la pyramide de sous-traitance mise en place pour répondre aux besoins du comité olympique. Un système qui a définitivement normalisé le recours à l'intérim, aux très bas salaires, et à l'exploitation de



travailleurs étrangers, s'appuyant sur une myriade d'entreprises sous-traitantes servant de fusible en cas de scandale.

Ainsi, plusieurs vagues de travailleurs sans-papiers se sont manifestés depuis trois ans à l'union locale CGT de Bobigny, structure spécialisée dans l'accueil des travailleurs étrangers en Seine-Saint-Denis. Plus d'une vingtaine de salariés ont ainsi pu être régularisés pour l'instant.

Les signalements des syndicalistes ont permis dès le mois de mars 2022 de mettre en lumière un réseau d'entreprises sous-traitantes lié à l'extrême droite turque, employant de manière non déclarée des travailleurs sans-papiers sur certains chantiers, comme celui du village des athlètes à Saint-Ouen. Grâce à des montages administratifs et des prête-noms, ce réseau a ainsi pu exploiter et même menacer physiquement des dizaines de salariés étrangers, les privant de nombreux droits, tout en détournant leurs cotisations sociales. Une fraude qui pourrait atteindre entre 6 et 8 millions d'euros en seulement deux ans

Des JOP sous surveillance syndicale

Engagée pour des Jeux éthiques, sobres, écologiques et responsables socialement, la CGT a rappelé à plusieurs reprises ces derniers mois qu'elle n'avait pas pour autant signer un blanc-seing au patronat et au gouvernement durant cette période.

En témoigne également le préavis de grève du syndicat CGT des artistes interprètes, levé à seulement deux jours de la cérémonie d'ouverture après d'intenses négociations. Le syndicat dénonçait " les conditions honteuses " de 300 intermittent-es, ne disposant d'aucun défraiement de logement ni de transport et subissant d'importantes inégalités de traitement sur leur salaires.

Plusieurs actions ont aussi été organisées par le Comité national des travailleurs privés d'emplois et précaires (CNTPEP-CGT) aux abords des grands salons d'emplois pour sensibiliser les chômeurs à leurs droits. Des droits extrêmement affaiblis par les récentes réformes du gouvernement, et la transformation à marche forcée de Pôle emploi en " France Travail ". Dans ce contexte largement défavorable aux personnes les plus précaires, les salons de recrutement liés aux JOP ont servi de moyens de pression supplémentaires contre des demandeurs d'emploi souvent contraints d'accepter des offres très éloignées de leurs qualifications professionnelles initiales

Le droit du travail ne peut pas être hors-jeu

Au début de l'été, la CGT a lancé sa campagne "JO : le droit du travail ne peut pas être hors-jeu", se déclinant en plusieurs étapes et sur plusieurs terrains. Dans un premier temps, une foire aux questions complète à destination des salarié-es des JOP, mais aussi de l'ensemble des salarié-es impacté-es par l'événement a été mise en ligne avant le début des Jeux, ainsi qu'un guide concernant plus précisément les problématiques de transport, et enfin, un dernier guide à l'attention des managers.

Selon l'Ugict-CGT, le syndicat des cadres, qui avait réalisé pour son baromètre annuel une étude auprès des professions intermédiaires, moins d'un-e salarié-e sur 5 avait été consulté par son employeur pour anticiper l'impact des JOP sur l'organisation du travail (17%), tandis que 1 salarié-e/agent-e sur 4 déclare que les JOP auront un impact négatif sur leurs horaires et leur charge de travail.

La CGT a également mis en place un numéro vert accessible pendant la durée des JOP. Des syndicalistes ont ainsi répondu aux salarié-es, et ont pu les orienter vers l'inspection du travail et les aider à organiser plusieurs actions collectives. Parallèlement à ces dispositifs d'écoute, plusieurs bourses du travail ont organisé des permanences d'accueil pour les salarié-es des JO à Paris 19e, Aubervilliers, Saint-Denis, Saint-Ouen, Créteil, Evry, et Marseille. Des dispositifs qui ont prouvé leur efficacité en étant mis à contribution dès leur mise en service. Durant les JOP, plusieurs centaines de salarié-es ont ainsi pu entrer en contact avec des syndicalistes de la CGT.

JOP : Le forfait jour au centre des nouvelles stratégies d'exploitation

Parmi les principaux problèmes remontés par les salarié·es du COJOP durant les Jeux, l'utilisation abusive du forfait jour a été au centre des discussions.

“ On a eu le droit à rien, si ce n'est travailler très dur ” confiait, déçue, Julie* à Médiapart le 29 août dernier. Comme près de 2800 salarié·es (sur 3200 employé·es par le COJOP), Julie a été embauchée en CDD par l'intermédiaire d'un forfait jour, normalement destiné aux cadres. Grâce à cette astuce patronale, le COJOP a réussi à temporairement faire exploser le code du travail, obligeant ainsi des centaines de ses petites mains à travailler entre 70 et 100 heures par semaine, pour certain·es durant 11 jours consécutifs sans aucun jour de repos, afin d'assurer la bonne tenue des Jeux de Paris.



Le forfait jour, tête de pont de la dérégulation et de l'exploitation

“ Tous les contrats ne sont pas hors des clous, mais selon les contacts et les retours que l'on a, des centaines et des centaines de salariés ont été surexploités. Si l'on arrive à démontrer qu'il y a énormément – et il y en a énormément ! – de salariés concernés, cela peut nous permettre d'ouvrir une procédure pour travail dissimulé, car ce sont des milliers d'heures supplémentaires qui se sont envolées ” précisait récemment, Kamel Brahmî, Secrétaire général de la CGT 93, au webmedia Rapport de force.

Le forfait jour permet à l'employeur de payer au jour ouvré, sans heure supplémentaire, en échange de quoi ce dernier doit normalement pouvoir organiser ses plannings. Une modalité contractuelle liée au statut de cadre, qui s'accompagne lorsqu'elle est légitime, d'une rémunération à la hauteur ainsi que de primes.

“ pourtant, depuis mon premier jour de travail, j'ai reçu de la part du COJOP des plannings avec des horaires fixes ” confirmait Sarah* au magazine Politis le 6 septembre dernier. Ce jour-là, une poignée de salarié·es du COJOP soutenu·es par la CGT organisent un débrayage sur leur site de travail, à l'aéroport Roissy CDG. “ On a calculé notre taux horaire, au regard des heures effectuées et

du salaire que l'on perçoit. On est à 12 euros bruts, sans prime ni aucune autre forme de compensation ” assure Fanny, une autre salariée, interviewée dans une vidéo de l'Ugict-CGT, syndicat dont le forfait jour fait partie des problématiques quotidiennes. ,

“ On nous a imposé des shifts sur de nouvelles fonctions, sans repos hebdomadaire, en sachant que nous devons continuer à gérer notre propre charge de travail après avoir

fini ces shifts. C'est comme si on avait deux journées de travail en une. On a vu, à l'approche des Jeux olympiques, qu'il y avait un manque de ressources humaines et budgétaires ” décrit Manon*, une autre salariée au Monde, dans un article publié le 28 août dernier, dans lequel 7 autres collègues dénonçaient également des amplitudes de travail journalières pouvant aller jusqu'à 16h, sans aucun jour de repos.

Rupture du dialogue social

Les témoignages des salarié·es affluent via le numéro vert et dans les permanences syndicales, et durant le mois d'août, la CGT tente par tous les moyens d'ouvrir de nouvelles négociations avec le COJOP afin d'obtenir des compensations justes dès la fin des Jeux. Les syndicalistes se sont heurtés à une direction totalement fermée. “ La CGT ne fait pas partie des syndicats présents à Paris 2024 et n'est donc pas légitime dans ces demandes ” se défend le Cojop, interrogé par Médiapart.

Le 29 août, les unions départementales CGT de Paris et de Seine-Saint-Denis publiaient un communiqué commun dénonçant “ l'instrumentalisation de la liesse populaire autour des JOP, pour refuser d'aborder l'aspect social de cet événement ”, et indiquant que plusieurs salarié·es ont déjà rejoint la CGT. “ Le match n'est pas fini ” promettent les UD CGT 75 et 93, alors que plusieurs dizaines de dossiers sont en préparation pour les prud'hommes

PALESTINE

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution exigeant qu'Israël « mette fin sans délai à sa présence illégale » dans les territoires palestiniens occupés, et ce dans un délai de 12 mois. Résultat du vote Pour : 124, Contre : 14, Abstentions : 43

D'après le dernier comptage de l'Unicef en date du 12 septembre, plus de 41 000 palestiniens ont été tués depuis le 7 octobre, dont au moins 14 000 enfants, bilan auquel s'ajoute plus de 10 000 personnes disparues, probablement mortes sous les décombres. Selon l'Unicef, 1 enfant gazaoui est blessé ou tué toutes les 10 minutes.



SANTE

Jeudi 19 septembre, la cellule enquête de France info a révélé les résultats de tests portant sur l'eau potable qu'elle a mené partout en France. D'après les analyses, 43% des échantillons d'eau du robinet collectés étaient contaminés par des polluants éternels. Aubervilliers figure parmi les villes les plus touchées en France. Au

printemps dernier, la CGT s'était déjà mobilisée en faveur d'une loi interdisant une série de polluants éternels, des matériaux cancérigènes et persistants dans le temps, notamment utilisés dans les revêtements antiadhésifs des ustensiles de cuisine.

FISCALITE

L'ONG Oxfam a publié son rapport annuel sur la France, dans lequel elle dénonce les aménagements fiscaux mis en place par E. Macron depuis plusieurs années. Selon la nouvelle étude d'Oxfam, 7 des 9 français-es devenu-es milliardaires en 2024 sont des super-héritier-es, tandis qu'un quart des milliardaires du pays est issu des 3 mêmes familles. Dans son rapport, Oxfam a calculé que, dans les 30 prochaines années, les 25 milliardaires français de plus de 70 ans transmettront à leurs héritier-es plus de



460 milliards d'euros, sur lesquels l'Etat risque de perdre 160 milliards d'euros si les niches fiscales et exemptions actuelles sont maintenues.

KANAKY

En Nouvelle-Calédonie, la répression coloniale se poursuit à bas bruit. 2 jeunes hommes de la tribu kanak de Saint-Louis sont morts sous les balles du GIGN, le 18 septembre dernier, lors d'une opération de contrôle de la police. 13 personnes ont perdu la vie en Nouvelle-Calédonie depuis le

13 mai dernier, et la tentative de réforme du corps électoral voulue par les macronistes, censée accroître l'influence électorale et la présence des descendant-es des colons.



MCKINSEY

Le 17 septembre dernier, France 2 diffusait une enquête de Cash Investigation, réalisée conjointement avec le Nouvel Obs, dédiée au rôle des cabinets de conseil depuis le début de la présidence Macron. Les journalistes y révèlent comment ces cabinets, et notamment Mckinsey, ont été déterminants pour aider l'ex ministre de F. Hollande à prendre le pouvoir, et montrent comment E. Macron leur a rendu la pareille : entre 2018 et 2022, l'Etat a dépensé

près de 2,4 milliards d'euros en rapports produits par des cabinets aux méthodes plus que contestées, tandis que McKinsey n'a plus payé d'impôts depuis 10 ans, malgré les millions d'euros d'argent public engrangés durant cette période.

LES LUTTES TENACES DES FEMMES DANS L'ELECTRONIQUE EN SEINE-ST-DENIS*

C'est dans une Seine-Saint-Denis frappée de plein fouet par la désindustrialisation, synonyme de destruction de l'outil de travail et de l'emploi que se déroulèrent entre 1974 et 1979, trois grands conflits qui, dans l'ordre chronologique, touchèrent les entreprises d'électronique **Pygmy-Radio** à Saint-Denis, **Grandin** à Montreuil et **Sonolor** à La Courneuve.

Des usines de fabrication à majorité féminines (entre 70 et 80 % du personnel), des salariés (es) rémunérés au SMIC, voire en dessous, des cadences infernales, des discriminations flagrantes où l'accès aux qualifications P3, techniciens, agents de maîtrise ou cadres, était quasi-exclusivement réservé aux hommes. Crises de nerfs, atteintes à la dignité, souffrances au travail, représentaient l'univers quotidien de ces femmes, jeunes pour beaucoup d'entre elles, souvent célibataires avec enfant (s).

Aussi, le 8 mars 1974 sera marqué à Paris, comme en province, par de fortes grèves avec la participation massive de dizaines de milliers de manifestantes pour faire reconnaître leur travail relégué en cette période à un simple salaire d'appoint.

1974 restera l'année d'un conflit idéologique inédit sur l'origine de la crise cantonnée par les forces du capital « aux salaires responsables de l'inflation » ou « au choc pétrolier » quand les économistes cégétistes et communistes en déterminaient les causes essentielles dans la baisse continue de la rentabilité du capital, de la productivité du travail. 1974 verra la victoire in extrémiste de la droite face à l'Union de la Gauche portant l'espoir d'un programme commun signé en juin 1972.

C'est dans ce contexte, avec une Seine-St-Denis, fortement ancrée à gauche, à majorité municipale et législative PCF, avec une CGT en pleine expansion, dotée de 60.000 adhérents que se déroulèrent ces exemplaires combats dans les usines électroniques spécialisées dans la fabrication de radios, autoradios, télévisions, chaînes Hifi. Ces petites entreprises familiales à l'origine, puis devenues PME, furent les victimes de grands groupes, tels Thomson pour Pygmy et Grandin, ITT Océanic pour Sonolor.

PYGMY-RADIO, LA GOUTTE D'EAU QUI FIT DEBORDER LE VASE !

Le PDG de Pygmy-radio à Saint-Denis décide de transférer 4 à 5 chaînes de production dans le Calvados. Le 21 janvier 1974, c'est la suppression de 52 emplois en fabrication sur 370 salariés, dont 75 % de femmes, malgré un bon chiffre de vente en hausse.

Les salariés (es) décidèrent avec la CGT l'occupation



des locaux le 11 février 1974 pour la défense de l'emploi.

Dès lors, des actions de manifestations eurent lieu les 29, 30 janvier et 1er février 1974 dans St-Denis.

Les dépanneurs se mettent en grève le 7 février. Le lendemain tout le personnel est mis en lock-out, l'usine est fermée.

Après un mois de lutte, la Direction reculait et était aculée à signer un protocole de reprise défini ainsi : 9 personnes en pré-retraite avec 80 % du salaire, 3 personnes reclassées à salaire égal, 5 % minimum d'augmentation des salaires, paiement de la journée du lock-out, droit à 3 jours payés en cas de maladie, arrêt des poursuites judiciaires, principe d'un treizième mois acté, maintien de l'entreprise dans les locaux actuels durant 3 ans.

GRANDIN, UN SABORDAGE ORGANISE

Les conditions de travail épouvantables provoquent de nombreux conflits, dont une occupation des locaux le 13 février 1974. Le personnel, déjà touché par une baisse de 15 % des effectifs, un nouveau coup de tonnerre surgit lorsque Thomson, détenant 49,99 % des actions, pousse le PDG, Robert GRANDIN, à la démission.

En décembre 1974, les chaînes s'arrêtent 6 semaines et en janvier 1975 la Direction annonce la fermeture de l'usine. En parallèle, sur Montreuil, plusieurs entreprises d'électronique (LCC, Arena, Dentzer, Fischer-Bauché) sont touchées, révélant un plan de destruction bien coordonné au plus haut niveau.

L'OCCUPATION DE GRANDIN, LA PLUS LONGUE GREVE FEMININE DANS LE 93

Elle intervient le 6 février 1975. Repas et solidarité financière sont assurés par la municipalité communiste. L'UL CGT, le PCF et la population, le Sénateur Communiste Jacques Duclos, sont de la partie. Le siège de Thomson est occupé à plusieurs reprises. Le 26 mai, le Ministère de l'Industrie confirme la fermeture qui provoque un redoublement des actions avec occupation de la Préfecture du 93, du stand de Thomson au Salon des Arts Ménagers, ainsi qu'au Salon de l'Electronique où

Mr d'Ornano est pris à parti. Manifestations devant le CNPF, puis sous la Tour Eiffel, envahissement du Journal télévisé de TF1 ainsi qu'Europe 1, entretien avec Mme GIROUD, Ministre à la Condition Féminine, etc.

Une action d'éclat retentissante fut celle de l'occupation de la Mairie de Deauville avec l'intervention particulièrement violente des CRS.

Le 8 octobre un protocole d'accord est signé. Après 8 mois d'occupation, sur 203 salariés n'ayant pas encore trouvé de solution, 156 sont réembauchés par le nouveau repreneur du nom d'Artelec.



SONOLOR : DELOGEES PAR LA POLICE, LES TRAVAILLEUSES REPRENENT L'USINE

Le syndicat CGT naît en 1968 après s'être débarrassé électoralement du syndicat patronal fasciste, la CFT. Après plusieurs semaines de grève cette année là, dans l'effervescence d'un mouvement national de 9 millions de grévistes, le Syndicat se renforce suite aux acquis obtenus. En 1976, suite aux grèves, les salariés (es) obtiennent + 11,2 % d'augmentation générale, avec une inflation de 9,6 %. En 1978, ITT transfère les chaînes de production en Tunisie.

Les manifestations se succèdent jusqu'en juin 1978 : le 29 janvier au Ministère du Travail avec James Marson, Sénateur-Maire, et Jack Ralite ; le 8 février, occupation des bureaux de Nicole Pasquier, Secrétaire d'Etat à l'Emploi féminin ; le 13 février la métallurgie CGT envahit le siège local du patronat dans la ZI de La Courneuve, action à la suite de laquelle 3 membres de l'UD se retrouvent en procédure judiciaire. Georges Valbon, Président communiste du Conseil Général, leur apporte son soutien.

Le 24 février, Muguette Jacquaint (OS et dirigeante CGT chez Sonolor avec Louise Tavernier) et future Députée communiste, préside une assemblée avec les femmes d'entreprises en lutte du 93, puis un millier de manifestantes défilent de la Bourse du Travail de La Courneuve jusqu'à Sonolor.



Le 19 avril, venus avec 26 cars, les CRS investissent le boulevard et expulsent les salariés. Mobilisation immédiate des travailleurs des entreprises environnantes et de la population devant les grilles de Sonolor. Le lendemain, réoccupation des locaux par les salariés(es) et retrait des forces de l'ordre.

Les prud'hommes condamnent Sonolor à payer 3.750 francs sur les salaires dus depuis le premier jour de l'occupation.

Après 5 mois de conflit, un accord est signé le 7 juin. Une partie des salariés (es) est reprise chez Pygmy-Radio et, à La Courneuve, une nouvelle entité intitulée La Ciate reprend l'usine de Sonolor et y reste jusqu'à la fermeture définitive en 1985.

L'ESPOIR DE CHANGEMENT

Tous ces conflits auront été traversés par cette volonté de résistance à la désindustrialisation avec, au centre, un engagement sans faille des travailleurs, de la population, des élus syndicaux et politiques. Le mot d'ordre « union, action, programme commun » aura rythmé cette période et abouti à la victoire de l'Union de la Gauche le 10 mai 1981.

Le double objectif des forces du grand patronat, soutenu par la droite, fut aussi dans la logique capitaliste de rentabiliser le capital par la destruction du tissu des PME et la concentration des capitaux sur les secteurs les plus rentables et d'affaiblir par là même, politiquement, la gênante banlieue rouge, obstacle à leurs prétentions.

FATALITE A LA FERMETURE DE CES USINES ?

Aucun argument sérieux ne permettait de justifier de tels choix d'où le lancement de grandes campagnes par les forces progressistes sur le « produisons français » et « l'augmentation des salaires ».

A cette époque où des millions d'automobilistes n'étaient pas équipés d'autoradio, il en existait autant ne pouvant acquérir de chaîne Hifi. Alors que 15 % des ménages ne disposaient d'aucun téléviseur, 69 % n'avaient pas accès à la télévision couleur en Région Parisienne.

Lorsque la gauche prend le pouvoir en 1981, Thomson Brandt et les filiales françaises d'ITT sont rachetés par l'Etat et indemnisés.

La loi du 26 juin 1983 institua la présence des salariés aux Conseils d'Administration et de Surveillance des grandes entreprises où ceux-ci sont simplement cantonnés à un droit à l'information, les pouvoirs de décision restant entre les mains des actionnaires.

A mille lieux du programme du CNR dont on fête les 80 ans cette année. Cet éclairage de l'IHS sur cette période vaut encore pour aujourd'hui en regard de l'aggravation de la situation industrielle minée par la financiarisation avec pour corolaire la mort lente des services publics.

*Article plus complet dans « Mémoires Vives » n° 68 juin 2024



APPEL À MOBILISATION DES USAGERS ET RETRAITÉ-ES DE SEINE-SAINT-DENIS

**LA SEINE-SAINT-DENIS EST LE « PREMIER DÉSERT MÉDICAL DE L'HEXAGONE »
INTERPELLONS ENSEMBLE LES AUTORITÉS DU DÉPARTEMENT :
LE PRÉFET, REPRÉSENTANT DIRECT DU GOUVERNEMENT,
L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
POUR EXIGER LES MOYENS D'ACCÈS AUX SOINS**

L'offre de soins et de médico-social dans le département de Seine-Saint-Denis est cruellement insuffisante.

Ce fait, vous le vivez quotidiennement et il est reconnu par les autorités gouvernementales et l'Agence Régionale de Santé. Faire le constat de cette situation, ne suffit plus. Il faut des moyens et des actes !

Ce manque avéré de moyens, tant au niveau des villes que dans l'offre hospitalière, favorise une emprise de plus en plus prégnante des groupes privés de santé (ELSAN, ICADE, Ramsay, Almaviva...) lesquels n'interviennent pas sur toutes les hospitalisations, notamment les plus longues, et appliquent souvent des dépassement d'honoraires.

Situation en Seine-Saint-Denis

- * Pénurie de médecins traitants entraînant des tensions récurrentes sur les capacités hospitalières ; environ 25% d'habitants du département sans médecin traitant.
- * Le taux de places dans les EHPAD dans le 93 est le plus faible de la région Ile de France.
- * Le taux de décès pour les nouveaux nés de moins d'un an, est de 5 pour 1000. «C'est 50% supérieur à la moyenne nationale».
- * Les hôpitaux publics du département sont en grande difficulté, notamment par un endettement dû à un désinvestissement de l'Etat. Les lois Touraine et Bachelot n'ont pas été - ne sont pas - des réponses adéquates, au contraire elles pénalisent les personnels et les établissements, donc les patients.

Par rapport à l'Ile-de-France (pour 100.000 habitants)

- * 49 médecins généralistes contre 60 en Ile de France.
- * 50 médecins spécialistes contre 92 en Ile de France.
- * Une offre de soins psychiatriques en réelle difficulté ; 26 psychiatres contre 34 en Ile de France.

Comparaison au plan national

- * Un taux d'équipement médico-social trois fois inférieur à la moyenne nationale.
- * Le taux d'équipement en hospitalisation complète est de 37 lits pour 10 000 habitants contre 80 en France; 27 lits en hospitalisation partielle contre 37.
- * Situation des soins pédiatriques des moins de 16 ans catastrophique: 7 lits contre 16 lits en France.
- * L'offre de soins pour personnes en situation de handicap est de 1 contre 4 en France.

**1,6 MILLIONS DE PERSONNES AU NIVEAU NATIONAL RENONCENT CHAQUE ANNÉE À DES SOINS.
NOUS VOULONS UNE AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ EN FRANCE, AINSI QU'UNE ÉGALITÉ DE SOINS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS**

**NOS PROPOSITIONS AU VERSO ET APPEL UNITAIRE INTERSYNDICAL À SIGNATURE
AVEC UNE PÉTITION DÉPARTEMENTALE**

Arrêt des fermetures d'établissements de services, et annulation de lits dans les projets de restructuration !
Il faut ouvrir des lits en nombre suffisant dans les hôpitaux existants!

Le risque de suppression de 350 lits avec le regroupement/reconstruction des hôpitaux Bichat et Beaujon sur Saint-Ouen déjà rejeté 1 fois par le tribunal administratif est persistant. **La reconstruction de l'hôpital de Montfermeil ne doit pas faire baisser les moyens de celui d'Aulnay et de Montreuil**, dans le même groupement hospitalier. D'autres fermetures de lits existent déjà depuis trop longtemps dans les hôpitaux publics du département faute de personnels. **A Aulnay-Sous-Bois le personnel a déclenché le plan blanc (Burn out) l'été dernier. Il faut créer 100 000 emplois au niveau national.**

Les centres de santé publics doivent être aidés et développés !
Notre département 1er désert médical de l'hexagone est particulièrement concerné

Ces centres doivent être attachés à l'hôpital public dans un **grand service public de la santé**. 1.6 millions de personnes au niveau national renoncent chaque année à des soins indispensables. Ces centres doivent être attachés aux hôpitaux publics, dans un grand service public de la santé.

Mise en place d'un pôle public du médicament

Pour mettre fin aux énormes profits réalisés par l'industrie pharmaceutique sur le dos de la Sécurité sociale. De plus les pratiques qui consistent à ne plus produire les médicaments insuffisamment rentables doivent être supprimées. **A ce jour, ce sont 1700 médicaments qui sont en rupture partielle ou totale.**

Des embauches immédiates en «Psychiatrie»

Des milliers de psychologues formés renoncent à leur métier faute de postes, alors que les besoins sont énormes..

Mise en place d'un plan d'ampleur de formation de professionnels

Un effort particulier doit être fait pour démocratiser l'accès aux études de médecine et de la santé avec instauration de contrats d'étude.

L'abrogation de toutes les franchises

Elles se multiplient et du coup freinent les examens médicaux et hospitaliers. **3 millions de personnes vivent sans mutuelle complémentaire de santé**. Les décisions de l'Etat de transférer des remboursements de l'assurance maladie sur les mutuelles vont aggraver les choses. **Exigeons le 100% sécu.**

Après les scandales d'Orpéa, devenu Emeis et Korian devenu Clariane, il faut la mise en place d'une véritable politique de l'autonomie ! La loi «Bien vieillir» votée récemment manque d'ambition et de moyens !

Les services publics départementaux de l'autonomie, sont sans réels moyens alloués. La loi «grand âge» une nouvelle fois avancée, risque d'être tout aussi décevante. Pourtant il faut revaloriser les métiers de ce secteur **par de meilleurs salaires, et créer 200 000 emplois en Ehpad et 100 000 pour l'aide à domicile.**

Les personnes en perte d'autonomie ne sont pas des malades à part, les cantonner dans une 5^{ème} branche les écarte du régime général de la Sécurité sociale. Demain à qui le tour ?

Les annonces du gouvernement pour revoir les remboursements des affections de longue durée, sont elles le prolongement de cette taxe d'autonomie, sortie de la Sécu ? Demain quelles autres affections seront dans le viseur du gouvernement ? C'est l'éclatement de la Sécurité sociale qui est visé par le patronat qui bénéficie déjà de forts allègements (2 SMIC sans cotisations).

**NOUS VOULONS UNE AUTRE POLITIQUE DE SANTÉ EN FRANCE
LA SEINE-SAINT-DENIS DOIT ÊTRE PARTICULIÈREMENT DOTÉE
POUR ATTEINDRE UNE VÉRITABLE ÉGALITÉ
SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION INTERSYNDICALE !**



Un 1^{er} octobre d'action des retraité.es partout sur le territoire !

La situation de pauvreté, de précarité, s'aggrave dans notre pays. Les conséquences sur les conditions de vie des retraité.es et sur leur état de santé deviennent dramatiques. Ainsi, de nombreuses et nombreux retraités sont contraints de faire des choix dans leurs dépenses de logement, de chauffage, de soins médicaux, de nourriture...

Aujourd'hui, en France, ce sont 2,9 millions de retraité.es (dont 74 % sont des femmes) qui touchent une retraite inférieure à 1 000 euros, et 55 % des 17 millions de retraité.es ont une retraite en dessous du Smic.

La soi-disant revalorisation des petites retraites se révèle être un mensonge. Nous sommes très loin de la promesse faite par Macron : « Pas une retraite en dessous de 1 200 euros ». Le gouvernement est contraint de reconnaître que le niveau des retraites en France est insuffisant.

Pour permettre aux retraité.es de vivre dignement, avec l'objectif de les sortir de la pauvreté, il y a urgence à prendre des mesures d'une autre ampleur...

Ce sera l'axe majeur de l'UCR-CGT pour la journée d'action du 1er octobre... et pour les prochaines semaines.

Nous exigeons :

- **La revalorisation immédiate des pensions de 10 % minimum et des mesures solidaires réelles pour les petites retraites**
- **Pas de retraite en dessous du Smic CGT (2 000 euros brut)**
- **L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen, des mesures particulières en cas de forte inflation**
- **La suppression des dispositions des lois Balladur et Fillion et du système de décote**
- **L'augmentation du taux de réversion à 75 % sans condition d'âge ni de ressource. La pension de réversion doit être étendue aux pacsé.es et concubin.es**
- **La non-augmentation de la CSG et sa transformation en cotisation sociale ; la suppression de la Casa et de la CRDS**
- **L'envoi d'un bulletin de pension papier à toutes et tous les retraité.es**

La Seine-Saint-Denis se mobilise pour la santé

**Jeudi 10 octobre à 17 h
à la Bourse du travail départementale Clara Zetkin
1, place de la Libération - 93000 Bobigny**

Lancement de la campagne d'informations, d'explications et de signatures

C'est le rendez-vous de tous les citoyens épris de justice et qui veulent changer les choses.

Nous voulons une autre politique de santé en France et une égalité de soins pour la Seine-Saint-Denis

Pour le 93, cette campagne est lancée par le Groupe des 9 de retraité-es, en lien avec les unions départementales, les syndicats des unions syndicales. Seront présents, en plus de représentants nationaux des retraités, de nombreux élu-es, des représentants syndicaux des établissements de santé, des comités de défense des hôpitaux, des comités des usagers qui échangeront avec toutes et tous.

Nota : La campagne de signatures se poursuivra dans toutes les structures hospitalières et de santé publique du département, ainsi que dans toutes les sections syndicales et les Bourses du travail.



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2024

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Niveau 2 (La Courneuve) : 1^e partie du 22 au 26 janvier 2024 et 2^e partie du 22 au 26 avril 2024
- Niveau 2 (Bobigny) : 1^e partie du 3 au 7 juin 2024 et 2^e partie du 16 au 20 septembre 2024
- Lutter contre les idées d'extrême-droite (Bobigny) : 27 mars 2024
- Risques psychosociaux (Bobigny) : 10 au 12 janvier 2024
- Gagner les élections collège 2/3, Catégorie A/B (Bobigny) : 20 au 21 mars et du 29 au 30 avril 2024 ou du 18 au 19 septembre 2024 et du 13 au 14 novembre 2024
- Journée d'étude AT/MP (Bobigny) : 24 mai 2024

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Négociation d'un protocole électoral (Montreuil) : 8 et 9 février 2024
- Politique financière syndicat (Bobigny) : 25 novembre au 29 novembre 2024
- Formation des formateurs (Aubervilliers) : 10 au 14 juin 2024
- Communication (Bobigny) : 17 au 21 juin 2024
- Rédaction d'un tract (Bobigny) : 17 et 18 octobre 2024
- Accueil Luttés Sécurité (Pantin) : 17 au 18 juin 2024

Formation « Accompagnement à un mandat »

- ECO – CSE : du 26 février au 1 mars (Bobigny) ou du 8 au 12 avril (Aubervilliers) ou du 24 au 28 juin (Bobigny)
- CSE – Santé : du 11 au 15 mars (Bobigny) ou du 15 au 19 avril (Aubervilliers) ou du 7 au 11 octobre (Bobigny)
- CSE Activités sociales et culturelles (Aubervilliers) : 4 au 6 septembre 2024
- Conseiller du salarié (Bobigny) : 15 au 17 mai 2024
- Défenseur Syndical : 18 au 22 mars 2024 ou 4 au 8 novembre ou du 18 au 22 novembre 2024
- Référent harcèlement sexuel (Bobigny) : 25 au 27 septembre 2024
- Délégué syndical (Bobigny) : 27 au 31 mai 2024
- Négociation annuelle obligatoire (Bobigny) : 6 au 7 mars 2024

Divers

- Reversement Cogétise (Bobigny) : 13 décembre 2024
- Bureautique (Bobigny) : 2 au 5 avril 2024
- Bureautique (Bobigny) : 13 au 17 mai 2024
- Bureautique (Bobigny) : 10 au 14 juin 2024
- Violences sexistes et sexuelles (Aubervilliers) : 17 au 19 janvier 2024 ou 18 au 20 décembre



Flasher
pour connaître vos droits



SALARIÉES
DES TPE

cgt-tpe.fr